

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉLECTRIFICATION  
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

## Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du mardi 13 avril 2021

Date de convocation : 6 avril 2021	Nombre de membres { présents : 50 absents : 33
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 19 avril 2021	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 50  
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2021-08  
Abstentions, blancs ou nuls : 0

**OBJET : Compte administratif 2020**

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN, le TREIZE du mois d'AVRIL, mardi à 9 heures 20 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, à la Cité Entrepreneuriale, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 6 avril 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 50 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice.

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON  
M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente  
M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE  
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons  
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons  
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans  
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire  
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'Ile d'Oléron  
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac  
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha  
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac  
M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU  
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente  
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN  
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers  
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac  
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire  
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély  
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD  
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie  
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts  
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE  
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire  
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie  
M. LEDUC Neven, délégué du canton de Surgères

M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT  
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers  
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire  
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage  
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac  
M. MARY Guy, délégué du canton de La Tremblade  
M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts  
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire  
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY  
M. PATTEDOIE Daniel, délégué du canton de l'Île d'Oléron  
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères  
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage  
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE  
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER  
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély  
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes  
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ  
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes  
M. THULEAU Gilbert, suppléant de M. SIMONNET Didier, délégué de la commune de ROYAN  
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon  
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES  
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers  
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha  
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage  
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord  
M. ZÉLIE Roger, délégué du canton de l'Île de Ré

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 33 délégués.

**M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts, ayant quitté la salle**

M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT, excusé  
M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély  
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé  
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé  
M. COULON Claude, délégué du canton de Saintonge Estuaire, excusé  
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE, excusé  
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac  
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade  
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES, excusé  
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes  
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER, excusé  
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha, excusée

**M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers, ayant quitté la salle**

M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie, excusé  
Mme GATINEAU Sylvie, déléguée du canton de Marans, excusée  
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord  
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé  
M. GUEGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE  
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, excusé  
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon  
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons  
M. LEPIE Bernard, délégué du canton de l'Île d'Oléron, excusé  
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER  
M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans  
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé  
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé  
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé  
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES  
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée  
M. TRÉTON Alain, délégué du canton de Marans  
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente  
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac

Madame Marcelle LYONNET, déléguée du canton de Châtelailon-Plage, est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

Le Comité syndical ayant entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2020, M. le Président fait constater que M. Jean-Luc FOURRÉ a normalement administré les finances du SDEER au cours de l'exercice 2020, en poursuivant le recouvrement des créances et en ordonnant les seules dépenses justifiées ou utiles. M. le Président propose de procéder au règlement définitif du budget de l'année 2020 et de fixer les résultats des différentes sections budgétaires comme suit :

(tous montants en euros)	Résultat de l'exécution du budget 2020		
	Mandats émis	Titres émis	Résultat/Solde
<b>Total du budget</b>	<b>50 640 072,84</b>	<b>56 314 251,86</b>	<b>5 674 179,02</b>
Fonctionnement	6 224 009,98	15 832 131,41	9 608 121,43
Investissement	30 470 099,69	34 347 041,38	3 876 941,69
Résultat reporté	—	6 135 079,07	6 135 079,07
Solde d'investissement	13 945 963,17	—	-13 945 963,17

<i>Total par section</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat/Solde</i>
<i>Fonctionnement</i>	6 224 009,98	21 967 210,48	15 743 200,50
<i>Investissement</i>	44 416 062,86	34 347 041,38	-10 069 021,48

M. FOURRÉ précise que, au 31 décembre 2020, la dette syndicale se montait à 31 880 461,24 euros et que les créances détenues sur les communes se montaient à 8 662 902,11 euros : la dette syndicale nette à cette date se montait à 23 217 559,13 euros.

Le vote du compte administratif est soumis aux voix sous la présidence de M. Christophe CABRI, 1<sup>er</sup> Vice-président, M. le Président et M. FOURRÉ ayant quitté la salle.



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

- 1 - Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumis à son examen ;
- 2 - Prend note du taux de 8,02 % rapportant le montant des frais de gestion du service au montant des travaux neufs ;
- 3 - Décide le report sur l'exercice 2021 des crédits correspondant aux dépenses engagées et non mandatées :

Section d'investissement - Recettes :

13	Subventions .....	1 000 000 euros
16	Produits d'emprunts .....	5 100 000 euros

Section d'investissement - Dépenses :

20	Achat de logiciels. Insertions. ....	4 000 euros
20	Subvention d'équipement. ....	100 000 euros
211	Achats de terrains .....	1 000 euros
218	Achat de matériel .....	30 000 euros
231	Travaux neufs d'électrification (ER) .....	3 200 000 euros
231	Travaux neufs d'éclairage public (EP) .....	2 010 000 euros
231	Travaux bornes électriques .....	400 000 euros
458	Travaux de génie civil annexe télécom (GC) .....	355 000 euros

4 - A l'exception des reports décidés ci-dessus, déclare closes les opérations de l'exercice 2020 et annulés les crédits.

*Nota : le tableau synthétique du compte administratif pour 2020 est joint à la présente délibération.*

*Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.*

*Pour copie certifiée conforme,  
le Président,  
François BRODZIAK*